

Vous vous êtes décidé à produire votre propre électricité et désirez en maximiser la consommation locale. Différentes solutions s'offrent à vous, du Regroupement de Consommation Propre (RCP) à la Communauté d'Autoconsommation (CA). La SEFA vous accompagne à travers les différentes étapes de votre projet, depuis l'analyse de vos objectifs et le choix de la meilleure configuration jusqu'à la mise en service du micro-réseau et la gestion des éléments de facturation.

Des solutions d'autoconsommation partagée en fonction de vos objectifs et de votre environnement, avec différents modes de gestion et de facturation, pour optimiser en local vos dépenses énergétiques.

Avec un RCP (Regroupement) ou une CA (Communauté), vous optimisez la valorisation d'une énergie 100% locale et durable tout en maîtrisant, voire réduisant, vos factures d'électricité.

Les questions

les plus fréquentes :

→ Quelle solution choisir ?

La communauté d'Autoconsommation n'est disponible que par l'intermédiaire de votre distributeur local d'électricité. Elle en utilise les compteurs ainsi que les systèmes de calcul et de facturation. Le Regroupement pour la Consommation Propre s'affranchit de cette dépendance, mais implique la création et la gestion d'une infrastructure propre (compteurs, données, facturation...).

→ Dois-je modifier l'installation électrique existante ?

Le regroupement implique la mise en place d'un micro-réseau de comptage privé (câblage et compteurs). Il entraîne le remplacement des compteurs du distributeur local dans les infrastructures existantes et se prête donc mieux aux projets de nouvelles constructions.

→ Puis-je vous déléguer la gestion de mon regroupement ?

Oui, par son expertise et ses processus avérés de gestion du comptage et de la facturation, la SEFA est à même de vous soulager et de prendre en charge une telle responsabilité, de l'analyse de plausibilité des données de comptage à la gestion des paiements, en passant par la facturation et le recouvrement.

→ Quelle solution maximise l'autoconsommation ?

Le regroupement, par sa possibilité de fédérer plusieurs bâtiments et plusieurs sources de production, semble permettre un meilleur foisonnement des consommations. Il n'est toutefois pas évident que cette meilleure autoconsommation compense les coûts et les démarches supplémentaires induites par la création d'un RCP. L'avis d'un spécialiste est ici pertinent pour assurer une base de décision rationnelle.

→ Est-il possible de visualiser les consommations électriques ?

Oui, la visualisation journalière ou sur une base périodique des consommations et de la production est possible dans la plupart des configurations.

→ Quelle solution permet le meilleur tarif ?

Le regroupement, s'il atteint la consommation totale de 100'000 kWh, peut accéder au marché libre et donc à des tarifs plus favorables. Il nécessite toutefois une infrastructure (mise en œuvre et gestion) plus conséquente. Pour la tarification, tant le RCP que la CA sont soumis à des règles de gestion strictes et les conseils d'un spécialiste sont ici aussi recommandés.

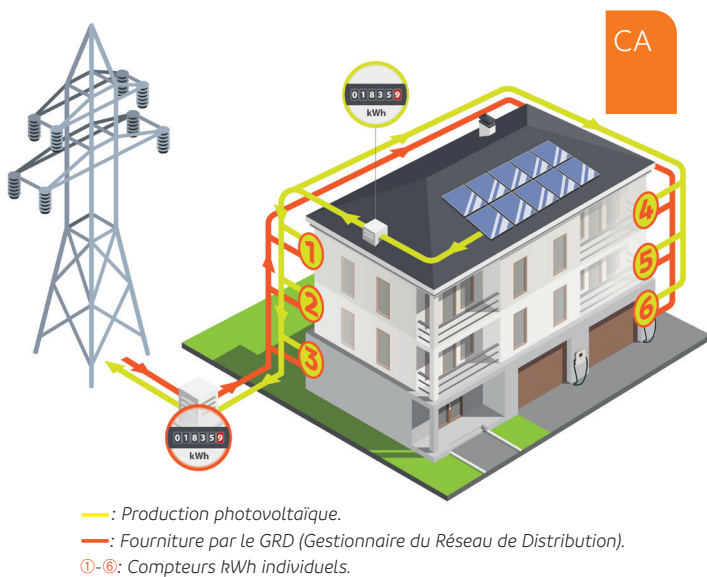
Une démarche clé en main

→ Rencontre et conseils personnalisés

Après un échange approfondi pour bien analyser la configuration de votre installation et comprendre vos objectifs, des conseils personnalisés permettront de cerner les avantages et les contraintes de chaque option et de définir la solution d'autoconsommation collective la plus adaptée à votre environnement, vos capacités de gestion et vos impératifs économiques.

→ Offre complète

Une offre claire vous permet de choisir votre future installation, son mode de gestion (par vous-même, en totalité ou partiellement, ou sous-traitée à la SEFA) et les différentes options.

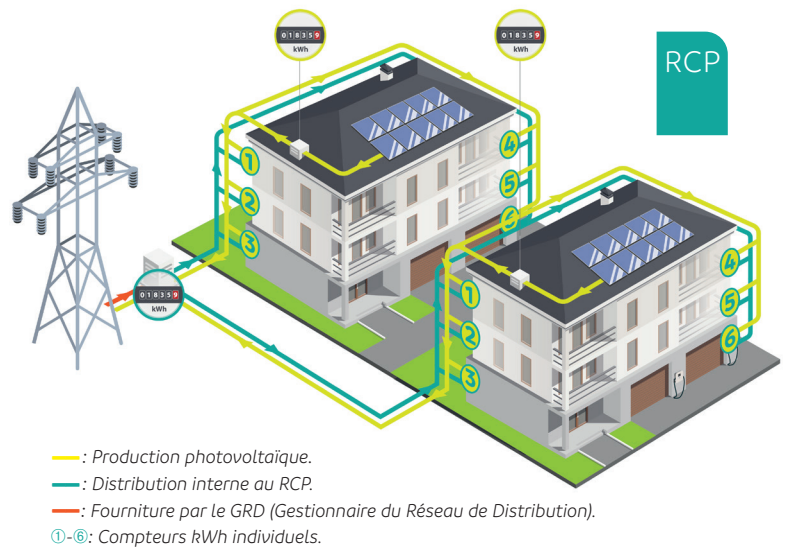


→ Gestion de projet clé en main

De la gestion des démarches administratives jusqu'à la mise en service, en passant par la configuration des éléments de facturation et les instructions lors de la 1ère utilisation, vous bénéficiez d'un accompagnement complet.

→ Maintenance et suivi

Ajouter ou retirer un participant, changer un compteur, revoir un calcul de facturation, assurer une intervention en urgence, nous sommes là pour vous accompagner tout au long de votre projet.



Avantages & bénéfices

→ Un prestataire régional reconnu

Acteur solide au service de la région, la SEFA met à votre disposition des spécialistes avérés et fiables dans tous les domaines de l'énergie.

→ Une solution clé en main

Depuis les premiers conseils personnalisés jusqu'à la mise en service, un accompagnement sur mesure pour définir et mettre en œuvre la solution la plus adaptée à vos besoins.

→ Des fournisseurs de premier ordre

Nos solutions sont choisies parmi les leaders du marché, tout en privilégiant aussi souvent que possible les entreprises de la région.

→ Une gamme complète de prestations

De bornes de recharge pour véhicules électriques à la rénovation complète de votre système de chauffage, en passant par l'installation de panneaux solaires ou d'une capacité de stockage, nos spécialistes sont à même de vous fournir la solution à vos besoins.